



BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

OPC/compartiment/ISIN	BNP Paribas B Pension Sustainable Stability
Numéro d'entreprise	FCP → pas d'application
Adresse	Rue Montagne du Parc 3 - 1000 Bruxelles
Gestionnaire	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, Belgian Branch
Type de communication	Convocation Assemblée Générale Extraordinaire carence et définitive (FCP)
Date de communication	22 avril 2025

BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE STABILITY

**Fonds d'épargne-pension de droit belge -
Répondant aux conditions de la Directive 2009/65/CE**

Rue Montagne du Parc 3 - 1000 Bruxelles

AVIS DE CONVOCATION D'UNE ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Sous réserve de l'approbation par la FSMA, une assemblée générale extraordinaire des participants du fonds commun de placement BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE STABILITY (« le fonds »), Fonds d'épargne-pension de droit belge soumise à la loi du 3 août 2012 relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE et aux organismes de placement en créances et à l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la directive 2009/65/CE, ayant siège Rue Montagne du Parc 3 - 1000 Bruxelles, se tiendra le mercredi 21 mai à 10:15 heures, Rue Montagne du Parc 3 - 1000 Bruxelles, afin de délibérer et de voter sur l'ordre du jour.

Ordre du jour

Changement de la dénomination du fonds, et changement du Règlement de Gestion du fonds qui en découle.

Changement de la dénomination du fonds, et changement du Règlement de Gestion du fonds qui en découle.

La société de gestion a pris connaissance des Orientations de l'ESMA sur les noms de fonds contenant des termes liés aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ou à la durabilité (ESMA34-1592494965-657 du 21 août 2024).

En conséquence, et après consultation des différents intervenants et dans le meilleur intérêt des participants, la Société de gestion propose de modifier la dénomination du fonds en 'BNP PARIBAS B PENSION STABILITY'.

La politique d'investissement ainsi que la politique globale de développement durable du fonds restent inchangées.

L'assemblée générale est aussi demandée d'approuver l'actualisation de la dénomination de la Société de gestion dans l'article 3 du Règlement de gestion. La nouvelle dénomination de la Société de gestion est « BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, Belgian Branch ».



BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

Proposition 1

Approuver la modification de la dénomination du fonds commun de placement de « BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE STABILITY » en « BNP PARIBAS B PENSION STABILITY ».

Proposition 2

Approuver la modification de l'entête, le préambule et de l'article 1 du Règlement de Gestion du fonds qui en découle, avec effet immédiat. La dénomination du fonds est modifiée en « BNP PARIBAS B PENSION STABILITY ».

Proposition 3

Approuver l'actualisation de la dénomination de la Société de gestion dans l'article 3 du Règlement de gestion. La nouvelle dénomination de la Société de gestion est « BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, Belgian Branch ».

Les participants qui souhaitent prendre part à l'assemblée sont tenus d'en informer par écrit le Conseil d'administration (par courrier à l'attention de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, Belgian Branch, Fund Structuring, Rue Montagne du Parc 3 – 1000 Bruxelles) pour le 16 mai 2025 au plus tard, en précisant en outre le nombre de parts pour lesquelles ils entendent prendre part au vote et de se munir d'un document attestant du fait qu'ils sont propriétaires de ce nombre de parts (extrait de compte, ...). L'assemblée délibérera valablement quel que soit le nombre des parts présentes ou représentées. Chaque part dispose d'un droit de vote proportionnel à la partie du capital qu'elle représente.

Les derniers rapports annuels et semi-annuels du fonds BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE STABILITY sont disponibles gratuitement sur demande auprès de la Société de Gestion, ainsi que les documents d'informations clés pour l'investisseur. Les documents d'informations clés pour l'investisseur, le prospectus, rapport semestriel et rapport annuel en français et en néerlandais sont également disponibles sur le site internet www.bnpparibas-am.com ou auprès du prestataire de service financier à l'adresse suivante : BNP Paribas Fortis, Rue Montagne du Parc 3 – 1000 Bruxelles / www.bnpparibasfortis.be.

La société de gestion